

**Procès Verbal du conseil municipal
du 10 avril 2024**

Etaient présents : Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice - Bénézech Mathieu – Berna Camille – Berté Véronique - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée - Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Arnaud Gérard à Monnin Marie-Andrée – Château Gilles à Ulrich Marie-Agnès – Combes Gilles à Girard Maria-Pia – Morel Evelyne à Camille Berna

Secrétaire de séance : Berna Camille

Vote du procès-verbal du conseil municipal du 13 février 2024 : Voté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte de gestion 2023 du budget de la commune

Vote : unanimité

2. Approbation du compte administratif 2023 de la commune :

Excédent de fonctionnement : 258 420.21 €

Excédent d'investissement : 497 506.78 €

Excédent global : 755 920.99 €

Vote : unanimité, le maire étant sorti

3. Affectation du résultat de fonctionnement du budget de la commune 2023 sur le budget

Excédent de fonctionnement 2023 de : 258 420.21 €

- report en recette de fonctionnement (compte 002) : 50 000.00 €

- dotation en réserve d'investissement (compte 1068) : 208 420.21 €

Excédent d'investissement 2023 de : 497 506.78 € reporté en recette d'investissement (compte 001).

Vote : unanimité

4. Fiscalité - Vote des taux d'imposition

Pas de changement de taux pour 2024

Vote : unanimité

5. Vote du budget de la commune 2024

Fonctionnement : dépenses et recettes : 978 000 €

Investissement : dépenses et recettes : 1 139 284.27 €

Budget total : 2 117 284, 27 €

(voiries, électricité, salle des fêtes, achat terrain, rénovation stade, aire de jeux Saint-alba., table ping-pong, pique-nique rénovation des monuments aux morts)

Vote : unanimité

6. Vote des subventions 2024 aux associations

Total : 25 400 €

Séniors de neuf fiefs : 1 000

Neffifestivales : de 2 000 à 2 200

Royaume des neuf fiefs : même montant que 2023 car dépenses engagées pour leur projet

Racing club Neffies Roujan : même montant que 2023 car dépenses sur l'éclairage du stade

Vote : 11 voix pour - 4 ne prennent pas part au vote car participant à certains bureaux

7. Aménagement de la RD15 Avenue de la Gare : convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux routiers avec le département de l'hérault

Montant des travaux 435 600 Part financée par le conseil départemental : 200 400 €

Vote : unanimité

8. Aménagement de la RD 15 Avenue de la Gare : Convention d'entretien du domaine public routier départemental de la RD 15 avec le département de l'Hérault

Vote : unanimité

Procès Verbal du conseil municipal du 10 avril 2024

9. Renouvellement du contrat ESAT 2024

Ce contrat concerne l'entretien des espaces verts tous les jeudis et le nettoyage du cœur du village :
montant : 35 125.68 ht, 42 150.82 € ttc.

Vote : unanimité

10. Renouvellement de la convention de la police pluricommunale

Suite à l'embauche d'un 3^{ième} agent.

Vote : unanimité

11. Régime indemnitaire filière sécurité

Suite au recrutement du Brigadier-Chef principal

Vote : unanimité

12. Tarification des repas au restaurant scolaire : modificatif

Régularisation demandée par la préfecture pour le dossier de financement des repas à 1 euro, car le temps de pause méridien ne doit pas apparaître dans le tarif.

Vote : unanimité

13. Restauration des monuments : choix de l'entreprise

3 entreprises ont répondu à l'offre : (Plaque Marianne Ros, Stèle Granier et Monuments aux morts)

- Eurl Ets Ricard Lucien : total de 9 250 € ht - 11 100, 00 € ttc,
- Funéral : total de 8 575.00 € ht - 10 290.00 € ttc
- Barattini : total de 8 169.17 € ht - 9 803 € ttc

Choix : Entreprise Barattini.

Vote : unanimité

14. Terrain cimetière EVS : Choix du Géomètre

3 entreprises ont répondu à l'offre :

- SELARL LUSINCHI :
524.00 € ht - 628.80 € ttc
- Cabinet Roque :
1 080,00 € ht - 1 296.00 € ttc
- Géométris
780 € ht - 936.00 € ttc

Choix : SELARL LUSINCHI

Vote : 14 voix pour 1 ne prend pas part au vote

15. Rénovation énergétique de la salle polyvalente : autorisation signature documents urbanisme et administratif

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer tous les documents d'urbanisme et administratifs afférents à ce projet.

Vote unanimité

QUESTIONS DIVERSES : INFORMATIONS

- Rénovation du sol en attente de l'aire de jeux Saint-Alban
- Travaux Rue du Porche et Molinier vont commencer
- Travaux de l'éclairage du stade : début mai
- Travaux salle des Fêtes (cuisine, sols et mur)
- Système vidéo-projection prévu pour la salle des fêtes
- Travaux RD15 et rue du 8 mai (fin d'année)
- Enfouissement poubelles avenue de Fontès/ Lotissement Saint-Alban
- Retrouvailles des anciens élèves : 8 juin 2024 (repas : macaronade, fromage, tarte aux pommes) – Apéritif pris en charge par la mairie
- Commémoration de la libération des 4 communes : 30 août 2024
- Inventaire des archives (travail d'un agent chaque jour pendant 2h puis reclassement)

Le conseil est clos à 19h45.

Le Maire
David Astruc

